

RESUME DU PROCES VERBAL DE LA TREIZIEME (13^e) SESSION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT SENEGAL II

Le Ministre, Secrétaire Général adjoint de la Présidence de la République, Monsieur Diatourou NDIAYE a présidé la 13^e session du Conseil de Surveillance du Millennium Challenge Account Sénégal II le mercredi 05 avril 2023 à l'hôtel Terrou-Bi à Dakar.

Monsieur Diatourou NDIAYE, a au cours de son allocution d'ouverture, remercié Madame Molly GLENN, Directrice de la mission résidente de MCC au Sénégal, pour sa présence à cette réunion et pour le support continu apporté à l'entité MCA.

En ce qui concerne, le procès-verbal de la 12^e session, M. Diatourou Ndiaye a estimé après intégration des observations, que celui-ci transcrivait fidèlement les travaux de la 12^e session et le Conseil l'a approuvé par la Résolution n° MCASENII-CS013-RES001.

Sur instruction du Président du Conseil, le Directeur général de MCA-Sénégal, M. Oumar DIOP a ensuite procédé à la lecture du tableau renseignant les différentes recommandations formulées par le Conseil lors de sa 12^e session et les différentes actions mises en œuvre par la Direction.

Sur un autre chapitre, le DG de MCA-Sénégal a informé le Conseil qu'après 13 réunions ordinaires, la Direction proposait au Conseil d'organiser la 14^e session dans un hôtel sur la petite côte, dans le cadre d'une seconde retraite annuelle placée sous le signe de la réflexion, du renforcement des capacités du Board et du partage sur les aspects liés à la gouvernance du Compact.

Le Directeur général a aussi fait le point sur l'état d'avancement du Compact avec les activités phares réalisées depuis la 12^e session du Conseil de Surveillance. Il a aussi indiqué que la totalité des conditions préalables à l'entrée en vigueur du Compact ont été satisfaites. Le DG a ensuite passé en revue l'état d'avancement des conditions liées aux décaissements des fonds du Compact. En outre, des points d'attention particuliers ont été notés sur certains aspects du Programme et une présentation a été faite sur l'exécution des activités du projet Transport, Réforme, Accès ainsi que sur la situation financière des fonds du Compact.

Aux termes des échanges, le Président du Conseil est passé au point relatif à l'examen des différents documents soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance. Les résolutions suivantes ont été approuvées :

- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES001** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte le PV de sa 12^e session qui s'est tenue le 14 décembre 2022 à l'hôtel Pullman de Dakar.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES002** : RÉSOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte le Plan de Passation des Marchés N°17 (PPM17).
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES003** : RÉSOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte l'Accord d'entité de mise en œuvre entre le MCA-Sénégal II et le Ministère du Pétrole et des Energies.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES004** : RÉSOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte le Plan d'action de MCA-Sénégal pour la lutte contre la fraude et la corruption (AFC).
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES005** : RÉSOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte le contrat Conception détaillée, fourniture, installation et mise en service de postes AIS (lot 1) avec Eiffage Energie Systèmes Transport et Distribution et le contrat Conception détaillée, fourniture, installation et mise en service de postes GIS (lot 2) avec le Consortium Eiffage Energie Systèmes Transport Et Distribution /Grid Solutions.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES006** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte l'Amendement n°2 au contrat avec le groupement SOFRECO-RTEi portant sur les Services de conception, préparation de documents d'appels d'offres et supervision des travaux du projet Transport.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES007** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte l'Amendement n°1 au contrat du Groupement MDK Partners /Inros Lacker Sénégal pour les Services de Consultants pour l'élaboration de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS).
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES008** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte l'Accord IEA entre le MCA-Sénégal II et la Direction de la Justice de Proximité et de l'Accès au Droit.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES009** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte les Accords de partenariat entre le MCA-Sénégal II et la société TOUBA OIL, l'AGEROUTE et la SAR.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES010** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte le recrutement de deux chauffeurs pour le projet Accès.
- **Résolution n° MCASENII-CS13-RES011** : RESOLU QUE, le Conseil de Surveillance approuve et adopte l'Amendement n°4 au contrat du Consultant de l'Interprète-Traducteur.